Attribution de temps

dans la circonscription de Gamelin qui est aussi une circonscription conservatrice... Encore aujourd'hui, les mères de famille nous disent, très souvent, c'est humiliant...très souvent, elles sont obligées de demander à la direction de l'école s'ils peuvent attendre une semaine ou deux quand leur chèque d'allocations familiales arrivera pour payer telle activité que l'on demande pour ces enfants.

Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le premier ministre, qui lui a été élevé, non dans une famille riche . . . Je comprends ceux qui ont été élevés dans une famille riche, le chèque d'allocations familiales ils s'en «foutrent», mais le chèque d'allocations familiales, pour la majorité ... la très grande majorité des familles au Québec, souvent, cela a été le seul «portefeuille» que les mères de famille ont administré parce que le père gardait tout l'argent. Très souvent, monsieur le Président . . . Il y a des députés qui vont se rappeler de leur enfance, ici les députés du Québec, vont se rappeler que très souvent, s'ils ont pu avoir une paire de bottes en hiver, c'est parce que la mère attendait le chèque d'allocations familiales. Très souvent, des jeunes filles ont pu participer à des activités, comme les majorettes... Elles attendaient que leurs mères reçoivent leurs chèques d'allocations familiales, monsieur le Président. Et rappelons-nous que le Québec a été l'endroit où il y a eu des familles nombreuses! Rappelons-nous que si certaines familles ont eu de la nourriture sur la table, c'était grâce au chèque d'allocations familiales.

Je comprends que le député d'Hochelaga-Maisonneuve (M. Desrosiers) va dire: seulement \$4 par mois, ce n'est pas grave. Quand des familles n'en ont déjà pas assez, c'est très grave, monsieur le Président. Comment aujourd'hui peut-on comprendre que le gouvernement veuille prendre \$55 millions sur le dos des familles à faible revenu? Le gouvernement aurait pu faire ce que tous les organismes lui ont recommandé de faire, savoir, réduire l'exemption d'impôt qui favorise les riches, augmenter au maximum le crédit d'impôt, en mettre plus pour les familles à moyen et faible revenus. Comment faire croire aux gens aujourd'hui que le gouvernement a trouvé facilement \$1.2 milliard pour aider des compagnies, des individus qui ont \$60,000 et plus dans un compte de banque? Ces gens-là savaient le risque qu'ils prenaient, monsieur le Président. Pourquoi sont-ce tous ces contribuables-là, toutes ces familles-là qui vont être obligés de faire le sacrifice pour rembourser l'erreur commise par le gouvernement?

Monsieur le Président, je trouve aberrant que le gouvernement, seulement après quatre jours de débat, décide d'utiliser une motion de clôture. Mais j'aimerais dire au gouvernement . . . ici il peut manipuler la procédure, ici il peut tenter de faire taire l'opposition, mais je peux assurer le ministre de l'injustice sociale du Canada que l'opposition, dans la rue, il ne pourra pas la faire taire. Demain, à Montréal, il y a un rassemblement; demain, les familles québécoises vont commencer à s'organiser dans toutes les circonscriptions du Québec, et le premier ministre ne pourra pas «manipuler» pour faire taire ces gens-là. Le débat va se transporter sur le trottoir, dans toutes les cuisines, dans les bureaux des députés, et le ministre de l'injustice sociale va se rappeler de l'effronterie

qu'il a faite ce matin, lui qui normalement ... tous les ministres de la Santé nationale et du Bien-être social antérieurs ici, que ce soit des «bleus» du des «rouges», ils ont été ici pour défendre les intérêts des familles pauvres, des personnes âgées ... C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sert de bourreau pour écraser les familles.

Monsieur le Président, l'ancien ministre des Pêches et Océans a eu le courage de démissionner. Mais après l'échec du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, face au débat sur la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse, face à la taxe sur les médicaments et face à la taxe sur les familles avec enfants, il devrait avoir le courage de remettre sa démission et demander un autre portefeuille. Jamais M^{mc} Bégin n'aurait permis cela, elle aurait préféré démissionner que de faire la «job» de bras demandée par le ministre des Finances (M. Wilson). Le ministre de l'injustice sociale peut bien rire, il a ses \$40,000, son chauffeur, ses affaires sont correctes, il se fout complètement des autres. Mais un jour il va payer pour cela lorsque les familles viendront le rencontrer ici.

Monsieur le Président, on n'a qu'à se rappeler les engagements du gouvernement, la parole du premier ministre est mise en doute à tous les niveaux et, encore là, les engagements du gouvernement de ne pas se servir de l'argent des familles pour réduire le déficit. C'est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qu'est-ce que vaut sa parole aujourd'hui? Rien. C'est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, en commission parlementaire, avant la consultation avec les groupes, qui demandait: Est-ce que les groupes préféreraient que tout l'argent soit redistribué au crédit d'impôt? Les groupes ont répondu: Oui, Et il a fait le contraire.

Je vois que mon temps est écoulé, monsieur le Président, mais je peux assurer les députés de cette Chambre que peutêtre qu'ici, à la Chambre, pour aujourd'hui le débat est terminé, mais je peux dire que sur la rue je vais leur en faire voir de toutes les couleurs, de toutes les sortes au ministre de l'injustice sociale et au premier ministre!

• (1120)

[Traduction]

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat. C'est la première occasion que j'ai d'intervenir, mais malheureusement, je ne peux même pas parler du sujet à l'étude proprement dit puisque le gouvernement vient de proposer une motion d'attribution de temps. Aux yeux de la plupart des gens, il s'agit ni plus ni moins d'une motion de clôture.

Il est intéressant de noter qu'au début de son discours, le ministre a dit que l'ancien gouvernement libéral a eu souvent recours à cette mesure au cours de son mandat. Il est vrai également que bien souvent, nous, les néo-démocrates, ne nous sommes pas élevés contre le principe de l'attribution de temps parce que nous reconnaissons qu'il doit exister un moyen de réglementer et de limiter les débats à la Chambre des communes.